

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 20062 - 77EME ANNÉE

Première mission de Maurice aux Chagos : Olivier Bancoult et des Chagossiens sur le bateau

La délégation mauricienne partira aujourd'hui pour les Seychelles, d'où elle embarquera sur le Bleu de Nîmes, un navire affrété par le gouvernement mauricien. A son bord figureront notamment Olivier Bancoult et d'autres membres du peuple chagossien, ainsi que le Représentant permanent de Maurice auprès des Nations Unies. Le bateau se rendra sur le récif de Blenheim, un atoll partiellement submergé dans la partie nord-est de l'archipel des Chagos. Voici le communiqué diffusé hier par le gouvernement de Maurice, avec des intertitres de Témoignages.

« Une délégation, conduite par le Représentant permanent de Maurice auprès des Nations Unies, l'Ambassadeur Jagdish Dharamchand Koonjul, et comprenant des conseillers juridiques et des représentants à savoir le professeur Philippe Joseph Sands, ainsi que des techniciens locaux et étrangers, le Président du Chagossian Welfare Fund, M. Olivier Bancoult, ainsi que d'autres représentants de la communauté chagossienne et des journalistes internationaux, doivent entreprendre une étude scientifique sur le récif de Blenheim, un atoll partiellement submergé dans la partie nord-est de l'archipel des Chagos.

« Ce sera la première fois que l'île Maurice post-indépendante, en tant que République souveraine, entreprendra une telle étude dans

les eaux de l'archipel des Chagos », a déclaré M. Jugnauth. Il a ajouté qu'il s'agissait d'un pas concret, fait par la République, dans l'exercice de sa souveraineté et de ses droits souverains par rapport à l'archipel des Chagos.

Le Premier ministre, ministre de la Défense, de l'Intérieur et des Communications extérieures, ministre de Rodrigues, des îles extérieures et de l'Intégrité territoriale, M. Pravind Kumar Jugnauth, a fait cette annonce dans un communiqué de presse au New Treasury Building, à Port Louis, cet après-midi (hier - NDLR). »

Différend avec les Maldives

« Rappelant l'avis consultatif rendu par la Cour internationale de justice (CIJ) le 25 février 2019, le Premier ministre a réitéré que l'archipel des Chagos faisait partie intégrante du territoire mauricien et que la CIJ a affirmé que la poursuite de l'administration de l'archipel des Chagos par le Royaume-Uni constituait un fait illicite. Il a également évoqué l'arrêt de la Chambre spéciale du Tribunal international du droit de la mer (TIDM) du 28 janvier 2021 dans l'affaire intentée par Maurice contre les Maldives en vertu de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer qui a annulé toutes les décisions préliminaires,

les objections soulevées par les Maldives et confirmé la souveraineté incontestée de Maurice sur l'archipel des Chagos.

En outre, M Jugnauth a expliqué que les conclusions de l'enquête scientifique feraient partie de la réponse du pays au contre-mémoire des Maldives dans le différend au TIDM concernant la délimitation de la frontière maritime entre Maurice et les Maldives. La réplique doit être soumise au Tribunal au plus tard le 14 avril 2022, après quoi les Maldives fourniront leur duplique.

La profonde gratitude du gouvernement mauricien au président de la République des Seychelles, M. Wavel Ramkalawan, et aux autorités de son pays a également été exprimée par M. Jugnauth. Il a souligné qu'alors que les Maldives imposaient des conditions inacceptables pour permettre à la délégation mauricienne d'accéder à ses ports pour se rendre au récif de Blenheim, ce qui aurait fait un voyage plus court, le président des Seychelles a volontiers accepté que la délégation monte à bord du navire pour le récif de Blenheim dans ses eaux. »

Le Premier ministre mauricien sur le prochain bateau

« Le Premier ministre a donc infor-

mé que la délégation mauricienne partirait demain (aujourd'hui - NDLR) pour les Seychelles, d'où elle embarquerait sur le Bleu de Nîmes, un navire affrété par le gouvernement mauricien et équipé des équipements nécessaires pour mener à bien les missions d'en-

quête. La date de retour est prévue pour le 22 février 2022. M Jugnauth a souhaité à la délégation beaucoup de succès et un bon travail pour ce voyage de 15 jours. De plus, M. Jugnauth a déclaré qu'en raison de sa capacité limitée, le navire ne pouvait pas ac-

cueillir plus de passagers. Cependant, a insisté le Premier ministre, un autre voyage, dans l'archipel des Chagos, serait organisé, au cours duquel lui aussi visiterait les atolls. »

D'importants dégâts à La Réunion suite au passage de Batsiraï

PCR : « Quelques leçons laissées par Batsiraï »

Le Parti communiste réunionnais appelle à tirer les premiers enseignements du passage de Batsiraï, cyclone responsable d'importants dégâts alors qu'il est passé à 200 kilomètres au large de La Réunion. Tout cela confirme « la nécessité d'une réflexion globale sur le réchauffement climatique et ses conséquences, la sécurité des biens et des personnes », souligne le PCR qui souhaite « que l'adaptation au changement climatique et la politique de développement durable soient la priorité dans la réflexion » de la Conférence territoriale publique élargie aux forces vives, instance proposée par le PCR afin d'être le lieu d'élaboration du projet de développement de La Réunion pour les 20 à 30 ans à venir.

Le cyclone Batsiraï est passé au large, à 200 kilomètres de nos côtes. Les dégâts sont assez importants. En cause : une urbanisation inadaptée, la pauvreté et la précarité monétaire, la vétusté des équipements et infrastructures, le manque d'anticipation des professionnels et des collectivités. Tout cela confirme la nécessité d'une réflexion globale sur le réchauffement climatique et ses conséquences, la sécurité des biens et des personnes. Car, notre mode de vie et de consommation ne peut souffrir du manque d'eau potable et d'électricité. Quand on vit à l'étage, on est comme pris dans un piège.

Le PCR constate également que de nombreux dégâts ne sont pas assurés, en particulier les plantations. Déjà, en 2012, l'INSEE indiquait que 40 % des foyers réunionnais n'ont pas d'assurance habitation. Cela concerne particulièrement des maisons individuelles que les assureurs refusent de couvrir. Pour beaucoup de dégâts, on reste donc suspendu à une déclaration de catastrophe naturelle, toujours contraignante.

Par ailleurs, le PCR constate une fois de plus un calendrier scolaire inadapté qui a privé de 4 jours d'école plus de 200 000 élèves. La saison des cyclones n'est pas encore terminée, et le risque de nouvelles fermetures d'école n'est pas écarté. Il est urgent de rétablir l'ancien calendrier fondé sur le climat.

Le PCR renouvelle donc son appel à la concertation des Réunionnais dans le cadre d'une Conférence Publique, élargie à toutes les forces vives de notre pays. Cette instance sera le lieu d'élaboration d'un projet réunionnais, définissant une feuille de route pour les 20 à 30 ans. Nous souhaitons que l'adaptation au changement climatique et la politique de développement durable soient la priorité dans la réflexion.

**Bureau de presse du PCR
Le Port, le 7 février 2022**

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
77e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Conférence de presse commune hier à Moscou

Rencontre Poutine-Macron : La recherche de compromis historiques

La rencontre, en tête à tête, entre Emmanuel Macron et Vladimir Poutine a eu lieu comme prévu, hier, au Kremlin. Il semble que tout a été bien balisé. Les premières images officielles et conversations publiques médiatisées ont permis à chacun de poser les termes du débat.

Les 2 dirigeants se connaissent bien et se sont déjà rencontrés à plusieurs reprises. Macron était reçu en ces termes : « Cher Emmanuel, je suis très content de te voir ». L'ambiance était plutôt à la détente. Dans une autre séquence, Poutine l'a remercié « car, la France prend toujours une part active dans l'élaboration des décisions de principe »... « Tes prédécesseurs aussi ».

Du côté de Macron, une phrase résume la situation « je me réjouis d'avoir l'opportunité de pouvoir rentrer en profondeur sur tous les sujets et de commencer à bâtir une réponse utile, collectivement pour la Russie et pour tout le reste de l'Europe ». Il est venu chercher une « désescalade militaire » et évaluer les conditions de progrès, ensemble, vers la sécurité collective européenne. Il ne fait aucun doute pour lui que la Russie fait partie de l'Europe.

Suite de la conférence de presse

Chacun d'entre vous peut revoir la conférence de presse complète tenue dans la nuit par les 2 Présidents et les réponses apportées aux questions des journalistes (1). Retenons les remarques suivantes.

1- le calendrier. Aujourd'hui, Macron doit rencontrer le président ukrainien. Dans ce rôle de médiateur, il est convenu qu'il téléphone à Poutine après l'entrevue. Impossible d'anticiper sur des progrès éventuels, immédiats.

2- la transparence. Cette expression publique, sans filtre, a permis de briser tous les mensonges et de vider les manipulations médiatiques. On peut être d'accord ou pas avec les positions exprimées mais les choses sont dites directement. Poutine peut alors ironiser sur la demande des États-Unis et de l'Otan qui réclament des échanges de courriers secrets.

3- l'avenir immédiat. Poutine a déclaré qu'il réagira aux courriers de Biden et Stoltenberg qui n'ap-

portent aucune réponse concrète aux préoccupations exposées par la partie russe. L'opinion sera juge des efforts des uns et des autres pour la paix. Pour rappel, c'est la Russie qui a engagé cette procédure écrite.

Nos commentaires sur les États-Unis et le désordre mondial

La préoccupation commune de cette rencontre est bien la sécurité collective que la diplomatie russe a qualifié « d'indivisible ». Telle n'est pas la conception des États-Unis, de l'Otan et de certains pays occidentaux. Les Américains instrumentalisent l'Ukraine pour leur permettre d'aller jusqu'aux frontières russes et prendre la Russie en tenaille, avec une série de sanctions destinées à paralyser le fonctionnement normal du pays. L'Amérique est loin, géographiquement. L'objectif de ses dirigeants n'est pas la sécurité et la stabilité mais plutôt de créer les conditions du désordre pour obtenir un renversement du régime politique.

Ce qui explique que depuis 62 ans, ils ont créé le blocus de Cuba, jusqu'à sanctionner les pays qui coopèrent avec elle. En juin 2021, l'assemblée générale de l'ONU a voté par 184 voix contre 2 (États-Unis et Israël) la levée du blocus. Le pays qui dispense des leçons de démocratie dans le monde refuse d'accéder à la demande de la majorité écrasante de la communauté internationale. Il refuse même de quitter la base militaire de Guantanamo, située en territoire cubain.

Dans ces conditions extrêmes, la COVID-19 a été un autre révélateur de la position criminelle des États-Unis qui ont interdit toute coopération sanitaire avec Cuba. Malgré tout, Cuba a inventé plusieurs vaccins et mis en place un protocole sanitaire parmi les meilleurs au monde. En tout cas, supérieur à la politique sanitaire de son grand voisin qui compte déjà 900 000 morts.

Ary Yee-Chong-Tchi-Kan

(1) <https://www.youtube.com/watch?v=w9tw66eo3uA>

Oté

**Kan wi koné pa oussa wi sava,
agarde in pé oussa wi sorte**

Matante Zélida la ékrir Justin :

Mon shèr nové, mon spèss salté, rouj-de-fon dovan l'éternité, mwin lé a d'mandé pou kossa wi rakonte toussa balivèrne-la é oussa sa i sorte dann lizine oute koko apré mouline san aré. Zordi wi parl listoir pou la Rényon : LISTOIR an majuskul alé oir pou mwin La Rényon la poin listoir mé solman zistoir, konm èl la poin d'KULTURE mé sinploman in folklore, épi noute soi-dizan LANG Kréole sé arienk in patoi. Toussa pou dire nou néna noute LIDANTITÉ. Anfin mi di é mi rodi avèk ou in mansonze répété mil foi sar zamé in vérité. Noute sèl lidantité sé lidantité franssé. Tok ! Pran sa pou toué !

Justin la fé pou répons :

Mon vyé matante k'i koze arienk la boush rouvèr, ala in kozman i rogarde aou, mé i étone pa mwin de ou. In foi anpliss. Si ni anparl solman listoir, noute dè ou i pouré roganize in sobatkoze-in déba si wi vé – mé a la fin d'la finission ou noré touzour oute poin d'vu é mwin mon poinnvizé é ni pouré kontinyé l'ote koté d'la vi a diskite èternèlman san zamé z'ète dakor ou épi mwin.

Mi rapèl aou kant même sak in vyé saze L'Afrik téi di. Li téi di konmsa ; si wi koné pa oussa wi sava kalkile in pé oussa wi sorte é sak va donn anou la klé kékshoze konmsa sé listoir pars néna arienk listoir lé kapabe fé mirak konmsa : amontre anou lo shomin nou la fé dopi lo komansman é lo shomin nou la suiv pou amenn anou oussa ni lé zordi, é oussa ni sava domin.

Fassil, difissil ? Difissil a tou lé kou konm mwin la ékri yère dann zoinal, pars ziska zordi listoir nou vré listoir lé pa ancor ékri san pour san sinploman, syantifikman é néna ancor bonpé shomin pou fé pou bonpé zénération k'i vien pou trass lo shomin i amenn anou dopi noute yère, pou amenn anou dan noute zordi, é pou alé ziska noute domin.. Tok ! Pran sa pou ou !

Justin